



## Conduite sous l'empire de l'état alcoolique

Par **vergier**, le **14/09/2009** à **14:17**

Bonjour

j'ai été contrôlé à 0,68mg/l expiré , c'est mon premier délit à 46 ans, casier judiciaire vierge , marié trois enfants , je bois de l'alcool occasionnellement , une à deux fois par an , je n'ai jamais conduit sous l'emprise de l'alcool sauf cette fois ci , mais j'ai consommé la veille , je me suis reposé 4 heures afin de rentrer chez moi à 5 km en centre ville car je suis conscient des faits de l'alcool (prévention) malheureusement , j'ai pas tout expiré.

je vous demande quelle sanction peut on avoir en composition pénale?

merci

Par **razor2**, le **14/09/2009** à **20:05**

Bonjour, une amende, une suspension de votre permis jusqu'à 6 mois un stage de sensibilisation à la sécurité routière à vos frais, et bien sûr, 6 points en moins...

Par **vergier**, le **17/09/2009** à **11:28**

Bonjour razor2 merci de votre réponse , y a t'il pas un moyen pour réduire la suspension au moins à 3 mois car c'est la première fois de ma vie de commettre un délit , aucune antécédents judiciaires, pour l'amende et les points , je suis tout à fait d'accord .

Par **razor2**, le **17/09/2009** à **11:31**

C'est le Procureur qui décide...Et je doute que "tenter de négocier" avec lui sur la durée de la suspension soit une bonne idée. Maintenant, vous aurez tout à fait la possibilité de refuser cette composition pénale, ce que je vous déconseille fortement. N'oubliez pas que vous aviez 1.36g d'alcool par litre de sang, ce n'est pas rien...

Par **vergier**, le **17/09/2009** à **11:34**

En tout cas merci de votre conseil , j'attends le 02 mars l'année prochaine et je vous dirai la

suite.